LE MENTORAT

PARTAGE ÉCHANGE CONFIANCE

LIGUE HAUTS-DE-FRANCE ATHLE

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION
Liberté
Égalité
Fraternité

Les clubs et les licenciés de la LHDFA s'engagent au mentorat

Devenez mentoré

J'ai moins de 30 ans et j'ai besoin de soutien et de conseils pour :
> développer une idée
> réaliser un projet
> me former
> réfléchir sur mon avenir

Devenez mentor

Je suis lycéen, étudiant, en activité, retraité et je peux aider une personne de mon club pour :
> partager mon expérience
> le conseiller dans ses choix
> lui faire rencontrer des personnes-clé
> lui donner confiance en lui

01 PRINCIPE

Le mentor aura en charge d'accompagner un de ses licenciés au sein de son club qui deviendra son mentoré.
Le binôme développera une relation interpersonnelle d'accompagnement et de soutien, sur le moyen-long terme (au moins 6 mois), basée sur l'apprentissage mutuel.

02 OBJECTIFS

Cette démarche doit conduire à une insertion professionnelle réussie ou à une formation mais également à améliorer la confiance en soi, l'ouverture d'esprit ou encore l'échange avec autrui.

Chaque club recevra une aide de **250€** (par couple) de la part de la LHDFA
Lien d'inscription : https://lhdfa.fr/mentorat.html